

Evaluation des diplômes Licences – Vague B

ACADÉMIE : AIX-MARSEILLE

Établissement : Université de Provence – Aix Marseille 1

Demande n° S3LI120003838

Domaine : Sciences, technologies, santé

Mention : Physique - Chimie

Présentation de la mention

Une mention unique Physique-Chimie (PC) est mise en place dans le cadre de la fusion des 3 universités d'Aix - Marseille. Au niveau L1, cette licence sera toutefois encore proposée sur les sites de Aix-en-Provence (Montperrin), Marseille-Nord (St Jérôme), Marseille-Centre (St-Charles), Marseille-Sud (Luminy), afin, selon les porteurs du projet, d'optimiser l'accueil des étudiants. L'enseignement de la première année est pluridisciplinaire et commun à tous les étudiants. Une spécialisation en différents parcours, correspondant à des domaines clairement définis, est proposée en deuxième, puis en troisième année. Les parcours de L2 sont : Physique & PCEI (Préparation au concours des écoles d'ingénieurs) proposée en concertation avec la mention Mathématiques et interactions, Physique-Biologie, Physique-Chimie et Chimie. Sont proposés en L3 : Physique, Physique-Biologie, Physique-Chimie, Chimie et Génie des procédés. Cette organisation est justifiée par le nombre d'inscrits (environ 250 en L2 et en L3) et se fait tout en conservant une certaine mutualisation des enseignements.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	297
Nombre d'inscrits en L2	214
Nombre d'inscrits en L3	249
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	NR
% de réussite en 3 ans	NR
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR

Bilan de l'évaluation

• Appréciation globale :

Les programmes sont adéquats, équilibrés, et comprennent suffisamment d'heures de travaux dirigés et pratiques. L'enseignement de la première année est commun à tous les parcours et comprend, en plus des UE disciplinaires, des UE transversales susceptibles de compléter de manière très intéressante la formation (langues, traitement des données, histoire des sciences, etc.). Une spécialisation est introduite en L2, puis se poursuit en L3,

sans toutefois interdire les réorientations en cours de formation. Les niveaux des étudiants sont pris en compte dans le cadre d'un dispositif d'aide à la réussite ambitieux, qui permet aussi d'intégrer des étudiants venant d'autres institutions. Un stage est prévu en L3, mais ses modalités pratiques ne sont pas détaillées.

Une réflexion sur le projet professionnel est encouragée par des UE spécifiques, et les programmes sont conçus de telle manière que les étudiants peuvent postuler pour intégrer des licences professionnelles (les étudiants de la mention peuvent envisager d'intégrer sept LP à Aix-Marseille), des écoles d'ingénieurs (une préparation spécifique aux concours ENSI-DEUG est proposée aux étudiants du parcours Physique), ou poursuivre leurs études en master. En général, les différents parcours sont adaptés à une poursuite d'études dans des masters du domaine proposés à Aix-Marseille.

Des efforts sont faits pour permettre d'évaluer la qualité et la pertinence de l'enseignement, et, dans le cadre du tutorat, tous les étudiants de licence (L1, L2 et L3) auront des « enseignants-référents » qui seront leurs interlocuteurs privilégiés. Ils feront un bilan régulier des résultats obtenus, conseilleront les étudiants sur les options à choisir et sur la suite de leurs études. L'orientation active, destinée aux lycéens, est développée.

L'organisation de la licence révèle que les trois anciennes universités et leurs enseignants s'impliquent dans la nouvelle structure. Cependant, le projet indique aussi que cette mention aura trois responsables (un pour chacun des trois sites), ce qui dénote un processus de mutualisation encore inabouti, probablement gênant pour la lisibilité de l'ensemble auprès des étudiants et des employeurs. La structure de pilotage telle qu'elle est proposée (dans certains cas, plusieurs responsables pour chaque parcours) peut laisser penser que les trois universités d'origine perdurent quelque peu au niveau de cette mention.

- Points forts :

- L'enseignement des différents parcours est cohérent, avec une spécialisation introduite en L2 et L3. Ceci favorise le passage des étudiants entre les parcours et permet leur réorientation.
- Les dispositifs d'aide à la réussite sont utilisés.
- Des « enseignants-référents » qui feront un bilan régulier de leurs résultats, conseilleront les étudiants sur les options à choisir et sur la suite de leurs études.
- Les compétences transversales (formation C2i, français, anglais, construction du projet professionnel) sont développées.

- Points faibles :

- La distribution des enseignements sur les quatre sites n'est probablement pas justifiée par les effectifs étudiants.
- Trois personnes sont co-responsables de la mention, et trois des cinq parcours sont eux même dirigés par trois personnes. Cela peut se traduire du fait que la licence Physique-Chimie n'est pas clairement structurée.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B

Recommandations pour l'établissement

Le choix de conserver quatre sites d'enseignement pour le L1, et parfois 2 ou 3 pour les parcours de L2/L3 induit un risque d'hétérogénéité des enseignements et des procédures d'évaluation qui devra être soigneusement mesuré. De plus, sur chaque site, les effectifs de certains parcours risquent d'être limités. En effet, les 250 étudiants de L3 seraient divisés entre trois parcours proposés chacun sur quatre sites et deux parcours présents sur un site chacun, soit finalement 14 formations. Il aurait été préférable, en fonction des locaux et matériels disponibles, de profiter de la création d'AMU pour chercher à réduire sensiblement le nombre de sites sur lesquels la formation sera proposée.



Par souci de lisibilité, mais également pour assurer un pilotage efficace, il serait normal que cette mention n'ait qu'un responsable, naturellement entouré d'une équipe de direction (comprenant, ce qui n'est pas le cas dans le schéma actuel, un représentant des mathématiques).

Concernant les enseignements disciplinaires en S2 (et dans l'enseignement des Mathématiques en général), il serait profitable d'augmenter la part des TD par rapport aux CM.